



Auto-école de la Gare 79

La voie de la réussite



Permis à 1€ par jour



Le "permis à un euro par jour" a été mis en place par l'État, en partenariat avec les établissements prêteurs et les écoles de conduite pour aider les jeunes de 15 à 25 ans révolus à financer leurs préparations au permis de conduire. Il permet aux jeunes de bénéficier d'une facilité de paiement : le coût total de la formation au permis de conduire dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) ne change pas mais l'établissement financier avance l'argent et l'État paie les intérêts.

Donc pas d'intérêts, pas de frais de dossiers, pas de frais en cas de remboursement par anticipation pour le candidat.

Plus d'information sur le site de la sécurité routière

